

# L'expertise psychologique en justice : sens et usages, mésusages et perspectives

**Conférence-Débat**

**L'expertise psychologique en justice : sens et usages, mésusages et perspectives**

*Mardi 5 février 2019 – 19 h 00 / 21 h 30*

*Maison des Associations – Rennes*

## **Résumé**

L'expertise judiciaire du point de vue psychologique, a une histoire. Elle se structure au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a contribué à formaliser les motifs d'aliénations mentales et la notion de responsabilité. Centrée sur le libre arbitre elle l'est aujourd'hui sur la capacité d'un vivre-ensemble. Elle est devenue un passage obligé pour une autre justice, au plus près des personnes et des institutions. Elle est un enjeu dans un processus judiciaire : manipulable, distordue... Eveil à une autre compréhension, elle dérange ou au mieux conforte quand elle n'est pas conçue comme rivale. Qu'en est-il de la personne expertisée, de ce qu'engage son devenir ? Comment se représente-t-on aujourd'hui l'expertise lorsqu'on est en formation de psychologie, de droit, de travail social ? Cette Lecture sera la première d'une série consacrée à l'expertise, sous toutes ses formes et objets.

Comme la Première lecture consacrée au Harcèlement, elle se veut une introduction à une série de réflexions à partager, de pratiques à promouvoir.

Intervenants :

- Loïck M. VILLERBU, Psychologue, Expert, Président de la SBPCPV « L'expertise psy-une invention du 19<sup>e</sup> siècle. Le chemin parcouru. »
- Christian BESNARD, Psychologue expert « L'expertise une stratégie ! Pour qui, pour quoi faire ? »
- Hélène LAIGO, Psychologue clinicienne, Criminologue, Psychothérapeute-Intervenante systémique « L'expertise familiale, un outil d'aide à la décision du magistrat mais aussi d'accompagnement de la parentalité. »
- Cécile ROULON, Etudiante en psycho-criminologie, M2 « Approche et réflexion sur l'expertise du point de vue d'une étudiante. »

**Inscription sur place ou par mail : [sbpcpv2016@gmail.com](mailto:sbpcpv2016@gmail.com)**

**Tarif : 5 euros (règlement sur place)**

- **Etudiants : 2 euros**
- **Adhérents de la SBPCPV : gratuit**

**Maison des Associations – 6 Cours des Alliés – Rennes**